

Élections communales – Vote automatisé – Collège des experts

Par lettre du 23 avril 2012, M. Serge Govaert, greffier du parlement bruxellois, demande de pouvoir faire appel à des informaticiens de la Chambre pour assumer les fonctions d'expert pour contrôler l'utilisation et le bon fonctionnement des systèmes de vote et de totalisation automatisés lors des élections communales du 14 octobre 2012.

Conformément à l'avis de la Conférence des présidents du 26 avril 2012, Mme Sophie Jonckheere et M. Bruno De Nys, conseillers adjoints au service Informatique et Bureautique, sont désignés en qualité qu'experts.